

Centraide Richelieu-Yamaska

États financiers non consolidés

Au 30 juin 2026

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Richelieu-Yamaska,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de **CENTRAIDE RICHELIEU-YAMASKA** (Organisme), qui comprennent le bilan non consolidé au 30 juin 2026, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'Organisme au 30 juin 2026, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons également exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Saint-Hyacinthe, Québec

Le 6 octobre 2026

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A120556

Centraide Richelieu-Yamaska

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2026

2025

PRODUITS

Dons	1 477 185 \$	1 423 413 \$
Transferts de fonds provenant d'autres Centraide	1 390 577	1 316 557
Transferts de fonds à d'autres Centraide	(38 669)	(15 749)
Revenu brut de la campagne non consolidé (note 3)	2 829 093	2 724 221
Promesses de dons irrécouvrables	(73 525)	(43 127)
Revenu net de la campagne	2 755 568	2 681 094
Dons nets non récurrents liés au fonds d'aide d'urgence en itinérance (annexe A)	6 331	6 368
Revenus nets de placements	24 097	41 136
	30 428	47 504
TOTAL DES PRODUITS	2 785 996	2 728 598
CHARGES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS (annexe B)	525 072	577 841
REVENU NET DISPONIBLE À L'APPUI DES PROGRAMMES	2 260 924	2 150 757
CHARGES RELATIVES AUX PROGRAMMES		
Allocations aux organismes (annexe E)	1 938 426	1 835 587
Services et programmes Centraide (annexe C)	358 084	391 103
	2 296 510	2 226 690
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(35 586) \$	(75 933) \$

Centraide Richelieu-Yamaska

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2026

2025

	Investi en immobili sations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	2 536 \$	2 128 179 \$	2 130 715 \$	2 206 648 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(2 580)	(33 006)	(35 586)	(75 933)
Investissement (désinvestissement) en immobilisations corporelles	1 593	(1 593)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 549 \$	2 093 580 \$	2 095 129 \$	2 130 715 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

BILAN NON CONSOLIDÉ

Au 30 juin

2026

2025

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	626 651 \$	974 420 \$
Créances (note 4)	4 406	5 959
Promesses de dons à recevoir (note 5)	1 062 868	796 043
Dons désignés à recevoir	3 828	23 613
Stocks - Articles promotionnels	6 132	6 081
Assurances vie payées d'avance	22 622	22 622
Frais payés d'avance	10 307	36 399

1 736 814 1 865 137

PLACEMENTS (note 6)

402 013 382 765

POLICES D'ASSURANCES VIE, à la valeur de rachat (note 7)

258 304 221 565

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)

1 549 2 536

2 398 680 \$ 2 472 003 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

BILAN NON CONSOLIDÉ (suite)

Au 30 juin

2026

2025

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 9)

152 226 \$

163 779 \$

Dons désignés à payer

5 675

26 028

Apports reportés (note 10)

145 650

151 481

303 551

341 288

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles

1 549

2 536

Non affecté

2 093 580

2 128 179

2 095 129

2 130 715

2 398 680 \$

2 472 003 \$

ENGAGEMENT TOTALISANT 109 680 \$ (note 13)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Centraide Richelieu-Yamaska

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2026

2025

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits sur les charges	(35 586) \$	(75 933) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 580	3 190
Variation nette de la valeur de rachat des polices d'assurances vie	(36 739)	(40 670)
Dons reçus en actions	(34 268)	(64 292)

(104 013) (177 705)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 11) (257 183) (144 392)

(361 196) (322 097)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation nette du dépôt à terme	-	100 000
Acquisition de placements	(211 043)	(706 237)
Encaissement de placements	226 063	1 274 937
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 593)	-

13 427 668 700

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(347 769) 346 603

ENCAISSE, début de l'exercice

974 420 627 817

ENCAISSE, fin de l'exercice

626 651 \$ 974 420 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2026

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but de recueillir des fonds pour le support financier d'organismes bénévoles et communautaires.

L'Organisme est classé comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, il n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu à condition que soient respectées certaines exigences relatives aux sorties de fonds. Le numéro d'enregistrement de l'Organisme à Revenu Canada est NE 13062 8936 RR0001.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers non consolidés

Les états financiers non consolidés de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Présentation de l'organisme sans but lucratif contrôlé

La Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska, qui est contrôlée par l'Organisme, n'est pas consolidée dans les états financiers de l'Organisme.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

La campagne annuelle se déroule à l'automne chaque année et recueille des dons qui servent à financer l'Organisme et les organismes bénévoles et communautaires bénéficiaires pour l'exercice financier suivant.

Les produits de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des promesses de dons

L'Organisme comptabilise dans ses produits des promesses de dons correspondant au pourcentage moyen de réalisation des promesses de dons dans les exercices antérieurs.

Aides gouvernementales

Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les produits.

Apports de biens et de services

L'Organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de biens et de services.

Répartition des charges de gestion et d'administration générale

L'Organisme répartit ses charges de gestion et d'administration générale à deux secteurs de fonctionnement : les charges relatives à la collecte de fonds et les services et programmes Centraide. Les charges qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérées comme des charges de gestion et d'administration générale et sont attribuées aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimations définies par la direction. Ces estimations sont établies en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'Organisme.

L'annexe D présente un résumé des charges de gestion et d'administration générale, lesquelles sont réparties de la façon suivante :

- Charges relatives à la collecte de fonds : 65 %
- Services et programmes Centraide : 35 %

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Stocks - Articles promotionnels

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Équipement informatique	7 ans
Mobilier de bureau	7 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Allocations aux organismes

Les allocations aux organismes sont passées aux charges au moment où elles sont allouées aux organismes.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2026

3. REVENU BRUT DE LA CAMPAGNE NON CONSOLIDÉ

	2026	2025
Campagne en milieu de travail		
Employés	1 078 721 \$	1 213 711 \$
Corporatif	1 296 496	1 130 403
Activités	182 150	123 970
	2 557 367	2 468 084
Collectivité		
Individus	253 626	236 801
Activités	18 100	19 336
	271 726	256 137
	2 829 093 \$	2 724 221 \$

4. CRÉANCES

	2026	2025
Avances à la Fondation Communautaire de la région Richelieu-Yamaska, sans intérêts	161 \$	161 \$
Taxes à la consommation	4 245	5 798
	4 406 \$	5 959 \$

5. PROMESSES DE DONS À RECEVOIR

Au 30 juin 2026, une provision pour promesses irrécouvrables de 155 000 \$ (2025 - 155 000 \$) a été comptabilisée sur les promesses de dons à recevoir.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2026

6. PLACEMENTS

	2026	2025
Placements boursiers, à la juste valeur		
Marché monétaire	- \$	80 235 \$
Placements, au coût		
Certificats de placement garanti	402 013	302 530
	402 013 \$	382 765 \$

7. POLICES D'ASSURANCES VIE, À LA VALEUR DE RACHAT

Dans le but de diversifier ses sources de revenus, l'Organisme est titulaire et bénéficiaire de polices d'assurances vie léguées par des donateurs, par l'entremise de courtiers en assurances vie. La valeur nominale minimale des prestations au décès attendue est de 1 502 807 \$ au 30 juin 2026 (2025 - 1 502 807 \$). Pour bénéficier de ces prestations, l'Organisme doit respecter les conditions et modalités de paiement exigées par les polices d'assurances vie. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent, l'Organisme a respecté ces conditions et modalités de paiement.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	2026 Valeur nette	2025 Valeur nette
Équipement informatique	33 177 \$	32 212 \$	965 \$	1 363 \$
Mobilier de bureau	10 510	9 926	584	1 173
	43 687 \$	42 138 \$	1 549 \$	2 536 \$

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Comptes fournisseurs	93 721 \$	107 162 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	13 441	17 316
Vacances à payer	45 064	39 301
	152 226 \$	163 779 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2026

10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des produits de dons non dépensés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les allocations à des organismes ou des activités ciblés de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2026	2025
SOLDE , début de l'exercice	151 481 \$	223 585 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(317 981)	(319 018)
Montants reçus au cours de l'exercice	312 150	324 849
Montants reclassés dans les dettes d'exploitation	-	(77 935)
SOLDE , fin de l'exercice	145 650 \$	151 481 \$

11. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaille ainsi :

	2026	2025
Créances	1 553 \$	8 256 \$
Promesses de dons à recevoir	(266 825)	(141 816)
Dons désignés à recevoir	19 785	(16 401)
Stocks - Articles promotionnels	(51)	(2 118)
Assurances vie payées d'avance	-	(43)
Frais payés d'avance	26 092	(30 224)
Dettes de fonctionnement	(11 553)	91 242
Dons désignés à payer	(20 353)	18 816
Apports reportés	(5 831)	(72 104)
	(257 183) \$	(144 392) \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si un donateur manque à ses obligations.

Le risque de crédit découle principalement des créances, des promesses de dons à recevoir et les dons désignés à recevoir.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2026

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

L'Organisme évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent d'un grand nombre de donateurs ou du gouvernement fédéral.

13. ENGAGEMENT

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2031 pour la location d'un bureau. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 109 680 \$, incluant les frais accessoires. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2027 -	25 807 \$
2028 -	25 807
2029 -	25 807
2030 -	25 807
2031 -	6 452
	109 680 \$

14. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

La Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska est contrôlée par Centraide Richelieu-Yamaska étant donné que l'objectif de l'organisme s'intègre à celui de la Fondation, de sorte qu'ils ont des objectifs complémentaires.

La Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire par le regroupement de fonds de dotation permanents dont les produits sont destinés à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. La Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska détient des fonds inaliénables dont l'usufruit est notamment dédié à l'Organisme.

Au cours de l'exercice précédent, l'Organisme a reçu un don de 10 837 \$ provenant de la Fondation communautaire Richelieu-Yamaska.

Centraide Richelieu-Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2026

14. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ (suite)

Les états financiers sommaires de la Fondation communautaire de la région Richelieu-Yamaska sont les suivants :

	2026	2025
Bilan		
Actif	25 732 \$	619 569 \$
Passif	161 \$	161 \$
Actif net	25 571 \$	619 408 \$
Résultats		
Produits	10 904 \$	17 205 \$
Charges	8 881 \$	19 527 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 023 \$	(2 322) \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(1 439) \$	(13 413) \$
Activités d'investissement	602 249 \$	(136 175) \$
Activités de financement	(595 862) \$	25 000 \$

Centraide Richelieu-Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2026

2025

A - DONS NETS NON RÉCURRENTS LIÉS AU FONDS D'AIDE D'URGENCE EN ITINÉRANCE

Produits

Gouvernement provincial - Don non récurrent	166 000 \$	167 000 \$
Gouvernement provincial - Revenu administratif	6 331	6 368
Gouvernement fédéral - Revenu administratif	0	-

	172 331	173 368
--	---------	---------

Allocations versées

Cellule Jeunes et Familles de Brome-Missisquoi	60 000	
Centre de femmes Entr'Elles		61 000
Centre d'intervention-Jeunesse des Maskoutains	56 000	56 000
La Porte du Passant	50 000	50 000

Total des allocations versées

	166 000	167 000 \$
--	---------	------------

Dons nets non récurrents liés au fonds d'aide d'urgence en itinérance

6 331 \$	6 368 \$
----------	----------

Centraide Richelieu-Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2026

2025

B - CHARGES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS

Salaires et charges sociales	283 707 \$	325 140 \$
Frais d'encaissement de dons	13 346	16 219
Matériel de campagne	15 320	21 977
Médiaposte	18 397	19 265
Primes versées sur contrats d'assurances vie	61 424	68 238
Publicité	17 387	11 986
Soirée reconnaissance	2 623	6 097
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurances vie	(36 739)	(40 670)
	375 465	428 252
Répartition des frais de gestion et administration (annexe D)	149 607	149 589
	525 072 \$	577 841 \$

C - SERVICES ET PROGRAMMES CENTRAIDE

Salaires et charges sociales	178 100 \$	196 541 \$
Cotisations Centraide Canada et ACQ	20 196	24 501
Délégués sociaux	79 230	89 512
	277 526	310 554
Répartition des frais de gestion et administration générale (annexe D)	80 558	80 549
	358 084 \$	391 103 \$

D - GESTION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires et charges sociales	37 081 \$	34 205 \$
Assurances	7 136	6 577
Consultations et frais informatiques	27 990	30 994
Déplacements et réunions	20 436	20 894
Frais bancaires	7 607	7 198
Frais de la bâtisse	30 892	34 128
Honoraires	53 955	47 840
Médias sociaux	8 413	10 900
Papeterie et frais de bureau	32 288	28 018
Télécommunications	1 787	6 194
Amortissement des immobilisations corporelles	2 580	3 190
	230 165	230 138
Répartition attribuée aux charges relatives à la collecte de fonds	(149 607)	(149 589)
Répartition attribuée aux services et programmes Centraide	(80 558)	(80 549)
	- \$	- \$

Centraide Richelieu-Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2026

2025

E - ALLOCATIONS AUX ORGANISMES

Fonds de organismes associés - FOA - Soutien à la mission

ACEF Montérégie-est	12 000 \$	12 000 \$
ALPHA Association locale des personnes handicapées de Chambly et la région	21 616	19 500
Alternative en santé mentale L'Autre Versant	15 000	15 000
Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi (APHPBM)	21 000	14 300
Association Garagona	20 000	20 000
Association Panda Brome-Missisquoi	12 000	12 000
Auberge du cœur Le Baluchon	30 000	25 000
Auberge Sous Mon Toit	40 000	35 000
Camp Richelieu de Saint-Hyacinthe	20 000	20 000
Carrefour naissance-famille	14 000	14 000
Cellule Jeunes et Familles de Brome-Missisquoi	18 000	18 000
Centre d'action bénévole aux 4 vents	37 000	33 000
Centre d'action bénévole de Bedford & Environ	18 000	15 000
Centre d'action bénévole de Cowansville	25 000	25 000
Centre d'action bénévole de Farnham	40 000	33 000
Centre d'action bénévole de Granby	72 000	70 000
Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu	52 000	44 000
Centre d'action bénévole de Sutton	15 000	11 000
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu	85 000	85 000
Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir	30 000	22 000
Centre de bénévolat d'Acton Vale	45 000	45 000
Centre de bénévolat de St-Hyacinthe	72 000	54 000
Centre de femmes Entr'Elles	16 400	16 400
Centre de la famille St-Pie	14 000	14 000
Centre de prévention du suicide de la Haute-Yamaska	18 860	18 860
Centre Louise Bibeau	20 000	20 000
Contact Richelieu-Yamaska	19 000	10 000
La Clé sur la Porte	40 000	35 000
La Collective par et pour Elle	19 000	19 000
La Moisson Maskoutaine	45 000	45 000
La Petite Ferme de l'Auberge	26 000	26 000
La Porte du Passant	30 000	30 000
Le Parenfant Estrie	10 000	10 000
Le Petit Pont	15 000	10 000
L'Entraide pour Hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil	20 000	12 800
Les Jardins de la Terre	10 000	7 800
MADH - Maison alternative de développement humain	14 000	10 000
Maison de jeunes de Sorel La Place	14 000	14 000
Maison de jeunes des Quatre Lieux	14 000	12 300
Maison de la famille de Farnham et région	10 000	4 100
Maison de répit l'Intermède	18 000	18 000
Maison des jeunes de Farnham	16 000	16 000
Maison des jeunes de Granby, La Barak	16 000	16 000
Maison des jeunes de Marieville, l'Adrien'Ado	10 000	10 000
Maison des jeunes de Saint-Hyacinthe	18 000	12 300
Maison des jeunes des Quatre Fenêtres	15 000	15 000
Maison des jeunes La Traversée	10 000	10 000
Maison des jeunes Le Boum	10 000	10 000
Maison des jeunes Le Spot de Sutton	14 000	14 000
Maison des jeunes L'Exit de Waterloo	16 000	16 000
Maison jeunesse l'Oxy-Bulle de Roxton	10 000	
Maison La Margelle	15 000	15 000
Maison La Source du Richelieu	13 000	11 252
Maison L'Alcôve	30 000	27 000
Maison Le Passeur	20 000	16 000

Centraide Richelieu-Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2026

2025

E - ALLOCATIONS AUX ORGANISMES

Fonds d'organismes associés - FOA - Soutien à la mission (suite)

MHPD Le Passant	35 000	35 000
Mouvement d'Aide et de Consultation sur le travail	15 000	13 000
Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu	14 000	10 400
Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains	16 000	13 000
SERY - Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	18 000	12 000
Transition pour Elles	25 000	25 000
	1 423 876	\$ 1 272 012

Centraide Opération Septembre - COS

Centre d'action bénévole aux 4 vents; Waterloo	7 000	7 000
Centre d'action bénévole de Bedford & environ	3 500	3 500
Centre d'action bénévole de Farnham	7 000	7 000
Centre d'action bénévole de Granby	27 000	27 000
Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu	16 000	16 000
Centre d'action bénévole de Saint-Césaire	7 000	7 000
Centre d'action bénévole de Sutton	3 000	3 000
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu; Sorel-Tracy	38 000	38 000
Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir; Marieville	8 500	8 500
Centre de Bénévolat d'Acton Vale	7 000	7 000
Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe	35 000	35 000
Centre de Dépannage des Œuvres de Sœur Marguerite Dubois	3 000	3 000
Centre de la Famille de Saint-Pie	4 000	4 000
La Collective par et pour Elle	9 000	9 000
Les Apprentis-Sages; Saint-Hyacinthe	5 000	5 000
	180 000	\$ 180 000

Fonds de mise à niveau - FMN

ALPHA Association locale des personnes handicapées de Chambly et la région	5 200	
Auberge sous mon toit	5 000	10 000
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu	1 955	7 500
Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe	12 300	15 000
Centre Louise Bibeau	7 045	
La Moisson Maskoutaine		10 000
La Petite Ferme de l'Auberge	2 500	
Les Jardins de la Terre	5 000	
Maison de jeunes de Marieville, l'Adrien'Ado	2 500	
Maison des jeunes des Quatre Fenêtres		4 800
Maison des jeunes Le Boum	5 000	
Parrainage Civique des MRC d'Acton et des Maskoutains	3 500	2 700
	50 000	\$ 50 000

Fonds d'initiatives de développement communautaire - FIDC

Auberge sous mon toit	20 000	
Centre de la famille St-Pie	14 700	
Centre d'action bénévole de Cowansville		12 500
La Corne d'Abondance	4 800	
À Vélo sans âge	6 300	
Carrefour jeunesse-emploi Pierre-De Saurel	3 300	
Le Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu		10 000
La Maison des Familles de Granby		15 000
APAJ - Aide pédagogique aux adultes, aux jeunes		11 000
EVLR - Maison d'hébergement jeunesse Espace vivant Living Room		20 125
Carrefour Familial Richelieu		10 500
Les Jardins de la terre		5 000
Pleins Rayons		14 000
	49 100	\$ 98 125

Centraide Richelieu-Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2026

2025

E - ALLOCATIONS AUX ORGANISMES

Fonds d'initiatives en sécurité alimentaire - FOMEJ

Carrefour jeunesse-emploi Pierre-De Saurel	10 000	
Centre d'action bénévole de Cowansville	10 000	5 000
Centre d'action bénévole de la Seigneurie de Monnoir		9 000
Centre de bénévolat d'Acton Vale	10 000	10 000
Centre de la Famille de St-Pie	10 000	9 000
Centre d'entraide familiale Grain d'sel Vallée du Richelieu	15 000	15 000
La Porte du Passant	20 000	20 000
Maison des jeunes de Marieville		7 000
S.O.S. Dépannage Granby - Moisson Granby	25 000	25 000
	100 000	100 000

Fonds réussite jeunesse

Action communautaire Lac-Brome		3 500
Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska		8 500
Association PANDA Brome-Missisquoi		7 500
Carrefour Jeunesse Emploi des Cantons de L'Est		10 400
Carrefour jeunesse-emploi de Pierre-de Saurel	15 050	12 500
Centre de bénévolat d'Acton Vale		7 500
Centre de la Famille de St-Pie	6 800	3 700
Centre de réussite éducative pour enfants La-Le-Li	9 100	
Éduc à tout	9 000	7 000
Centre de pédiatrie sociale Grand Galop	17 000	
Le Parenfant Estrie		5 400
Les Jardins de la Terre		5 000
Maison de la Famille Farnham et Région	6 500	
Maison des jeunes de Farnham	15 000	8 000
Maison des jeunes de Granby, La Barak		11 500
Maison des jeunes de Marieville, l'Adrén'Ado		4 000
Maison des jeunes de Saint-Hyacinthe	18 000	10 500
Maison des jeunes des Quatre Fenêtres		9 450
Maison des jeunes des Quatre-Vents		4 500
Maison des jeunes Le Boum	6 000	4 000
Maison des jeunes l'Exit de Waterloo	15 000	8 000
Maison jeunesse l'Oxy-Bulle de Roxton	7 000	4 500
Oasis santé mentale Granby et région	11 000	
	135 450	135 450

Total des allocations versées

1 938 426 \$ 1 835 587 \$